UNITÉ PROCÈS NO ANALYSE - RÉ	GADE DE	PROCÈS-VERBAL DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ENTIFIE (O.V.N.I	OBJET VOLANT NON IDENTIFIE CAORE RESERVE AU DESAINATAIRE			
Nous soussignés	1	MDL.Chef C.P.J.	2 10.77			
WDE. Chef C.P.J. Gendarme O.P.J. WILES ARTICLES 16 à 20 et 75 du code de procédure pénale RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUMANTES QUE NOUS ADONS EFFECTUÉES, AGRSANT EN UNIFORME ET CONFORMEMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS. LE 3 octobre 77 & HEURES) O0 en service au bureau de notre brigade, nous sommes avisés par madame "épouse du Maire et Secrétaire de MAIRIE à "equ'un phénomène étrange a été aperçu dans les communes avoisinantes et que personnellement elle a remarqué ce fait le 2 octobre 1977 à 21 heures 50 en compagnide sa fille L'objet aperçu par mme est de forme rends est ayant le sommet lègèrement applati. Elle certifie qu'au moment de la vision il ne s'agissait pas de la lune car la lunière diffusés était et rés intense et de couleur rouge orangée. Blen que n'étant pas experte en la matière, madame pense avoir remarqué un objet molant non identifié. L'intéressée ne pouvant se dégager de ses chligations professionnelles que dans l'aprés-uddi, nous lui précisons que nous nous rendrons à son donicile vers 15 heures 30. A 1 (heure précitée, madame nous précide que la veille, elle revenait de la ville du au volant de son véhicule. Elle venait de conduire son fils au collège et se trouveit accompagné de sa fille. Ce n'est qu'à la sortie du bourg de sur la Colqu'elle a remarqué ce fait à sa fille, elors que le véhicule était en sommet de côte. Les deux personnes avaimmen vue sur la localité de et ont remarqué ce fait à sa fille, elors que le véhicule était en sommet de côte. Les deux personnes avaimmen vue sur la localité de et ont remarqué le phénomène sur la gauche qui avait à peu prés la dimension de deux rois la lune lorsque celle-ci est pleine. Dans le bas de la côte, l'objet a été perdu de vue et n'a été réaperç qu'à l'entrée du bourg de , mais cette fois sur la droite. L'Audame a essayé de suivre la boule en empruntant un chemin communal, mais elle a disparu au-dessus des bois dit " L'Audition de madame et de de sa fille fait l'objet des pièces n° 2 et 3 du présente P.V						
	la tuna veille au Elle était peu vis Aucun phénomène ét	gique d' soir, la lune se tro sible et le temps nua range n'avait été re	ommes entrés en contact avec la Se service nous a précisé que uvait dans son dernier quartier, geux commençait à se découvrir. marqué par les techniciens de			
DESTINATAIRES	M. le Ministre des de la Gendarmerie MANTENIME, Bareau Archives transmise	LA REPUBLIQUE S/DIR S/D	LE COMMANDANT D'UNITÉ S/10/77 VII, et transmis par le Cdt de LE , le 18 NOV. 1977 OC 77 SIGNATURE EL CACHET T (977, 0			

6 - TRACES A DESCRIPTION OF FORM THE SAIDE, SAIDEBARTS . YO BUE TS . AUTRES CONSTATATIONS.

Un article était également rédigé pour les différentes édition de journaux locaux. Il était demandé à toutes personnes ayant été témoins d'un fait similaire de bien vouloir prendre contact avec la Gendarmerie locale.

Le 6 octobre 1977 à 10 heures, monsieur, ans, receveur des P.T.T à - nous signalait avoir apercu un phénomène étrange le 2/10/1977 à 22 heures.

Le 14/10/1977 l'intéressé était entendu par nos soins et précisait que la boule était en tous points identique à celle aperçu par madame (Réf: pièce n° 4)

ETAT DES LIEUX: Un emplacement exact n'a pu être défini au cours de l'enquête. La vision de l'objet de forme ronde ou ovoîdale a été aperçu par trois personnes dans le ciel au dessus des communes de et à des emplacements différents.

MESURES PRISES: Les trois témoins ont été entendus séparément afin que chacun d'eux nous donne ses observations sur les faits. La forme varie quelque peu, mais la lumière diffusée est identique.

En outre bien que l'objet soit mobile, aucun distance exacte ni dimension précise n'a pu nous être fournie. Il a toujours été remarqué en l'air, mais jamais au sol.

Au cours des différents services effectués dans les communes avoisinantes, nous avons recherché à recueillir d'autres témoignage Le résultat a été négatif et aucune autre personne n'a observé des faits identiques.

L'audition des témoins est annexée à la présente procédure. Mentionnons que ces personnes sont connues de nous pour leur bonne foi et leurs observations peuvent être prises en considération

Fait et clos à

le 15 octobre 1977

Le MDL.Chef 0.P.J. Le Gendarme 0.P.J.

(Hospitalisé)

GENDARMERIE NATIONALE	1	PIÈCE N° & FEUILLET N° 1			
GROUPEMENT	מספרה ערתם או	IDENTIFIE			
COMPAGNIE OXXXXXXX	PROCÈS - VERBAL	CADRE RÉSERVE AU DESTINATAIRE			
UNITÉ	D 'AUDITION				
BRIGADE DE		5 8 8			
P.V N° 304 / 19 77					
PERSONNE Madame , (témoin de la vision)					
RÉFÉRENCES					
CE JOUR trois octob	re mil neuf cent soixante . MDL.Chef 0.P.J.	dix-sept.			
,	Gendarme A.P.J.				
vu LES ARTICLES 16 à 20 et	75 DU CODE DE PROCÉ	DURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS			
(i)	AVONS EFFECTUÉES , AGISSANT EN UNIFORME ET				
	ile à 15 heures 30, nous				
Madame Mairie deme	urant " pouse	, ans, secrétaire de			
née le	à (iée, nationalité français) de et de			
	mon véhicule renault R.5	eures 50, je circulais au et je revenais du où			
" j'avais é	té conduire mon fils. M	a fille , âgée de ar			
	it également à bord et ét sortie du de	ait assise a l'avant droit.			
" je roulais	sur le CD et je comme	ençais à entammer une descent			
Tout à cou	ip, j'ai aperçu au loin u	n cercle rouge orangé légére- ui se trouvait au dessus des			
g arbres. Il	l diffusait une lumière i	ntense.			
En ar	crivant dans le bas de la	descente j'ai perdu de vue			
" cet objet,	llélement à la route et d	eur. Ce phénomène se dépla- ans le même sens que nous.			
" Suivant la	a sin o osité de la chaussé	e, il m'arrivait de perdre			
" cette lueu " En ar	rr de vue.	au "			
ma fille a	a constaté que cet objet	se trouvait à l'applomb de			
" 1'habitation de monsieur , sur le côté droit. Personnelle ment je ne pouvais le voir car je conduisiais le véhicule.					
"Pendant que je me dirigeais sur , ma fille					
" a toujours suivi la lueur émise, mais elle ne voyait plus la boule qui se trouvait peut-être au- dessus de nous. Ce n'est					
", qu'en arri	lvant à	que je l'ai à nouveau			
" revue, ell	e était devant moi, mais	légérement sur la gauche.			
n Sa Forme of Dans 1e	de	et sa lumière aussi intense. . j'ai biffurqué sur la			
gauche pou		bjet, mais il a totalement			
	i dessua des arbres. A par	rtir de ce moment, nous isibles et nous sommes ren-			
# trées à no	tre domicile.				
		luation de distances, mais je			
" puis dire	que la coule ne m'a pas pas pupérieur à 2 fois celui	parue assez haute et d'un de la lune lorsqu'elle est			
pleine. J'	ai trouvé ce phénomène é	trange et c'est la raison			
n pour laque	elle je vous en fais part Le 3/10/1977 à	. 16 heures. Lecture faite par			
N° 210 C.M. nº 32.200 mol de la de		peraists to the near rion a y			
changer d'w	a muter ou a v retranche	r (A Signe au carnet)			

	70	PIÈCE Nº 3 FEUILLET	Nº 1
GENDARMERIE NATIONALE		- L	
GROUPEMENT	מספסלם עבססמו	AFFAIRE	
COMPAGNIE ON ESCADBON	PROCÈS-VERBAL	SHANDSHAND MANAGEMENT OF THE PROPERTY OF THE P	
AAAAAAA	DIALIDITION	CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE	
UNITÉ	D 'AUDITION		
BRIGADE DE		⊞ ≔	
P.V N° 304 / 19 9			
	ans, étudiante, d	lemeurant " à à de et de	
RÉFÉRENCES CÉLIBATAIR.	nationalité française.		
4	100 S		
The state of the s			
CE JOUR huit octo	bre mil neuf cent soixante di		
Nous soussigné(s),		X-Sept.	
. ~	Gendarme O.P.J.		
cule Re avions trouvid une lum aussité toutes je remail l'air de l'hair de l'hair de l'hair de l'hair de l'hair de l'hair et sa l'avondes ari et à ce paru é	ons dans une descente, ma mère nière intense et qui était un la remarqué cet objet qui m'a deux des yeux et ma à un momarquais toujours la lueur qu'i le se déplacer parallélement à l'entrée du de re que je voyais à nouveau la bitation de monsieur unière était plutôt rouge ora ment l'objet se trouvait à dr'avons perdu jusqu'à l'entrée à à nouveau remarqué, mais cet es moment nous l'avons compléte lous sommes ensuite rentrées à galement anormale et elle ne present de la serve de la moment anormale et elle ne present anormale e	alors que nous a m'a montré une boule qui peu applatie sur le haut. paru bizarre. Nous l'avon ent je l'ai perdu des yes diffusant. Cette boule nous et dans le même ser au "j's boule qui se trouvait au Elle n'avait pas changé d ingée, mais d'une lueur tr oite et en continuant not de cte fois sur la gauche et i biffurquér dans cette di ement perdu de vue. i notre domicile. Cette bo	nous nous i diffusa: J'ai as suivi as avait as avait as is signal a dessus de forme rés intentre route où nous au dessu irection oule m'a lune car
ë en dis	tance elle était beaucoup plus d'un phénomène étrange et c'e -même avons décidé de vous sig	s grosse qu'elle. Je pense est la raison pour laquell	e qu'il

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

L'enquêteur

La personne entendue

GENDARMERIE NATIONA	=	PIÈCE Nº 4 FEUILLET Nº 1
GROUPEMENT		OBJET VOLANT NON IDENTIFIE
COMPAGNIE OU ESCADRON	PROCÈS - VERBA	CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE
	D'AUDITION	CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE
BRIGADE DE	D AGBITION	
P.V Nº 304 /1	77	
PERSONNE Monsieur	(témoin d	les faits)
RÉFÉRENCES		
NOUS SOUSSIGNÉ(S), VU LES ARTICLES 16 à SUIVANTES A SON MONSI (fils france available availabl	domicile à 9 heures, nous ur) né le e et de ise qui déclare : Le 2 octobre 1977 vers et je me dirigoais ve t d'arriver dans le ótrange dans le ciel. Il dale de couleur orangée de e trouvais au sommet d'un ron 5 kilomètres de dista a campagne au du Ensuite, j'ai pénétré u ce phénomène de vue. A j'étais à nouveau en somm elle fois la boule qui av couleur. Elle s'était dé et en A mon avis et en me ba e se trouvait à environ l' ance, je remarquais très la lumière diffusée. Tout en me basant sur ette boule était assez gr ron. Je ne suis pas affir st possible que je me tro Tout en continuant à r	DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS FORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS, Gendarme entendons: Ins. demeurant au de à () , célibataire, nationalité 22 heures, je rentrais de la ville irs mon domicile à de , j'ai aperçu un phéno- s'agissait d'une boule de forme iffusant une lumière assez intense e côte et j'apercevais la boule à nce. Elle se trouvait à l'aplomb de dans le de it j'ai la sortie de la localité, alors et de côte, j'ai aperçu une ait toujours la même forme et la placée vers en direction obliquant vers la gauche. sant sur la cime des arbres, cett 50 mètres de hauteur. Malgré la bien la cime des arbres, éclairée cette même distance, le diamètre os et était de 20 à 30 mètres matif quant à cette dimension et mpe. ouler, je suis arrivér dans le her à approfondir ce fait étrange
lai men munn Lectu	ti aprés avoir lu le jour e par une personne de au même endroit que moi. Le 10 e faite par moi de la déc i rien à y changer, à y a	jours plus tard que je vous ai nal qui relatait une vision simi- approximative- octobre 1977 à 9 heures 30 claration ci-dessus, j'y persiste jouter ou à y retrancher. arnet de déclarations

0.000